

Contrôles aléatoires et fouilles renforcées

Depuis l'attentat de Saint-Pétersbourg, le préfet de police de Paris octroie aux forces de l'ordre, au jour le jour, ces pouvoirs supplémentaires dans les transports.

PAR GRÉGORY PLESSE

Pour la huitième fois en dix jours, le préfet de police de Paris a signé hier soir un arrêté « autorisant les officiers de police judiciaire à procéder à des contrôles d'identité, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules dans les transports en commun » pour la journée d'aujourd'hui, de 7 heures à 22 heures.

C'est en vertu de ce texte, promulgué après l'attentat dans le métro de Saint-Pétersbourg (Russie) que patrouille le capitaine Thomas, de la brigade des transports, à la gare Saint-Lazare, avec une vingtaine de policiers et de gendarmes en tenue. « Notre mission, c'est aussi de rassurer la population, et pas de nous la mettre à dos, explique-t-il à ses hommes. Je vous demande donc lors de vos contrôles de toujours commencer par rappeler que vous agissez dans le cadre de l'état d'urgence », insiste le capitaine aux 39 années dans la police.

ÇA NE ME GÊNE PAS, ILS LE FONT POUR NOTRE SÉCURITÉ
GARY, UN USAGER

Quelques étages plus bas, une fois les policiers positionnés, les contrôles et les fouilles débutent, et les voyageurs s'y soumettent sans émettre la moindre désapprobation. « Ça ne me gêne pas, ils le font pour notre sécurité », explique Gary, de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), qui a non seulement dû



Gare Saint-Lazare, mardi. Des policiers et des gendarmes procèdent à des contrôles aléatoires aux sorties du métro. Les voyageurs l'acceptent sans rechigner.

ouvrir son sac mais aussi patienter dix bonnes minutes le temps que les policiers vérifient qu'il n'était pas inscrit au Fichier des personnes recherchées. Au point même de provoquer la gêne d'un officier stagiaire qui participe à l'intervention. « Pour le coup, il serait en droit de râler », glisse ce dernier.

« On vient de vivre quinze jours où il y a des attentats un peu partout en Europe, et notamment dans le métro de Saint-Pétersbourg. Ça marque les gens, qui acceptent plus facilement ce genre de contrôles. Mais il y a encore quelques semaines, quand l'actualité était dominée par l'affaire Théo, les

accusations de délit de faciès étaient beaucoup plus fréquentes », décryptent les policiers.

C'est d'ailleurs en raison de cette actualité internationale que le préfet de police de Paris rédige, chaque soir pour le lendemain depuis le 5 avril, le même arrêté octroyant ces pouvoirs supplémentaires aux policiers. « Nous sommes dans une démocratie, malgré l'état d'urgence. Ces pouvoirs exceptionnels ne peuvent donc qu'être accordés que de façon très ponctuelle », décrypte le chef du département de sécurité générale à la brigade des transports. En une heure, mardi dernier, les policiers ont con-

trôlé 130 personnes. « Depuis le début, ces contrôles nous ont permis de repérer plusieurs personnes fichées, que nous avons signalées. Et c'est toujours utile de savoir ce que des fichés S ont dans leur sac... », glisse le capitaine Thomas, qui reconnaît que ces opérations de contrôles permettent aussi de lutter contre d'autres formes de délinquance.

« Nous avons saisi plusieurs armes blanches mais aussi des quantités significatives de stupéfiants. Lundi soir, nous avons ainsi trouvé près de 200 g d'héroïne dans les sacs de deux hommes actuellement en garde à vue ».